

Appel à candidature pour une exposition  
Bijou et objet de créateurs contemporains  
« Perles d'eau douce »

Le Pôle Bijou de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal prépare une exposition qui se déroulera du 13 juin au 22 novembre 2017. Cette exposition permettra de présenter les travaux de 15 à 18 créateurs internationaux qui utilisent dans leurs créations des **perles d'eau douce**. Chaque créateur pourra présenter de 5 à 7 pièces formant un ensemble cohérent.

**Choix du thème** : La légende veut que Vénus voulant laisser un souvenir de son passage à l'occasion d'un voyage dans les Vosges, ait ensemencé la rivière La Vologne...

« Venus vit la Vologne, y voulut prendre un bain

(...)

Elle entre et, s'ébattant comme fait une anguille,

Elle enfante un fœtus couvert d'une coquille.

Par les flots emporté ce germe original

Fut fixé sur la pointe au milieu du canal.

(...)

Le long de la rivière aussi vit-on bientôt

De sa progéniture un très-nombreux dépôt.

Mais, dans l'huître en l'ouvrant, le pêcheur y rencontre

Une perle à belle eau, d'une éclatante montre(...) \*

Ainsi, pendant 4 siècles (du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup>) ces perles plutôt petites, « blanches, roses, roussâtres ou jaunâtres », issues de la Mulette allongée ou Mulette perlière furent prisées. C'est pour rendre hommage à ce patrimoine régional si proche de lui que le Pôle Bijou initie cette exposition.

\* attribué à Philippe Antoine de Chainel (1716- date décès inconnue)

**Attentes par rapport aux créations proposées : Contemporanéité et originalité de l'esthétique**

**1) Comment déposer votre candidature :**

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 15 janvier 2017 minuit par mail à [monique.manoha@ccvc54.fr](mailto:monique.manoha@ccvc54.fr). Un accusé de réception vous sera adressé dès réception, si vous ne le recevez pas sous trois jours merci de nous recontacter au 03 83 76 06 99 il est possible que votre candidature n'ait pas été délivrée (dossier trop lourd...)

Ils doivent comporter :

- un CV du créateur (nom, prénom, date de naissance, nom d'entreprise, n° siren, adresse, téléphone, mail, site internet, parcours de formation et parcours artistique...)
- un portrait photographique du créateur (format jpeg)
- un texte de présentation des pièces proposées pour cette exposition (modalités de création, inspirations, techniques ...)
- une liste détaillée des pièces proposées pour cette exposition indiquant leurs titres, descriptif, format, composition, prix créateur
- 5 à 6 photos des pièces proposées au format jpeg en haute définition (au moins 1Mo par image)
- quelques images des finitions des pièces (apprêts, dos, montage...)
- une attestation d'existence en tant que professionnels et du juste paiement des charges afférentes à son activité

Sélection : Un jury composé de représentants de la communauté de communes et de professionnels des Métiers d'Art se réunira dans le courant du mois de septembre 2016 pour sélectionner les créateurs parmi les dossiers reçus. Il pourra également s'autoriser à « inviter » des créateurs n'ayant pas déposé leur candidature. Les créateurs seront informés avant le 1er octobre 2016 de la suite réservée à leur candidature. Environ 60 à 70% des sélections seront dédiées au bijou contemporain, la part restante sera ouverte à des créateurs d'objets décoratifs ou autre.

## 2) Conditions techniques de l'exposition :

**Les artistes** qui seront sélectionnés pour participer à ces expositions acceptent les termes de participation suivants :

- prendre à leur charge **le transport aller** de leurs pièces exposées (5 à 7 pièces) qui devront impérativement parvenir à la Communauté de Communes des Vallées du Cristal **10 jours avant** le début de l'exposition de référence
- Fournir au moins deux mois avant le début de l'exposition **la liste détaillée** des pièces qui seront présentées (titres, compositions, année de réalisation, valeurs d'assurances) ainsi que des **photos libres de droit (300 dpi)**, un **texte de présentation** des œuvres et du travail réalisé, un **CV** et un **portrait** photographique.

**La Communauté de Communes des Vallées du Cristal** prend à sa charge :

- le **transport retour** des pièces exposées
- les **frais de fonctionnement** des locaux d'exposition, leur assurance et gardiennage
- la réalisation et la diffusion des divers outils de promotion (affiche, cartes com, dossiers de presse...).

Les pièces présentées pourront être soumises à la vente dans le cadre de contrats de dépôt-vente. La communauté de communes conservant de 30 à 35% du prix de vente public pour les frais de gestion de l'espace boutique de la galerie.

## 1) How to apply

Each application must be sent by email to [monique.manoha@ccvc54.fr](mailto:monique.manoha@ccvc54.fr) before midnight 15th January 2017. An acknowledgment message will be sent to inform you that your application has been received. In case of non-acknowledgement of receipt within three days of sending your application, please call +11 33 3 83 76 06 99 since it might indicate that your application was sent incorrectly!

The application must contain:

- A resume of the artist candidate
- A photographic portrait of the artist candidate (jpeg)
- A description of his work and his approach ... indicating how he/she made the connection with the apply subject
- Pictures of the proposed pieces related to this request (5 to 7 pieces on jpeg format)
- A list showing the titles, insurance values, material and size/format of the proposed pieces
- Professional proof

## 2) Conditions for participation in the exhibitions

**The artists** who will be selected to participate in these exhibitions accept the following terms and conditions:

- **Ship at their own cost**, their exhibit pieces (5-7 pieces), which will need to be received by the “Communauté de Communes des Vallées du Cristal” at least 10 days before the opening of the exhibition.

- Provide, at least two months before the opening of the exhibition, **the detailed list** of the pieces to be presented (titles, compositions, year of production, insurance values) as well as **duty-free photographs** (300 dpi), a **description** of the items and the work performed, a **CV** and a photographic **portrait**.

**La Communauté de Communes des Vallées du Cristal** will cover the followings:

- Cost of return shipping of the exhibit pieces
- Operating costs associated with the exposition gallery
- Cost of promotional and marketing material (posters, press releases ...).

The pieces exhibited will be subject to sale under consignment contracts. “**La Communauté de Communes des Vallées du Cristal**” will retain 30 to 35 % of the retail price for management fees related to the boutique gallery use.